

Nyon, le 21 octobre 2012

Quelle marge de manœuvre pour les parlements cantonaux dans le nouveau système de financement des hôpitaux ?

COMMUNIQUE DU FORUM INTERPARLEMENTAIRE ROMAND

Réunis le 5 octobre dernier à Martigny, les députés romands présents ont constaté le peu de compétences leur restant dans le domaine du financement hospitalier, et l'incertitude totale engendrée par le nouveau système mis en œuvre en 2012. Des débats majeurs sur notre système de santé vont maintenant se succéder, avec à la clé des décisions à prendre sur quels soins nous voulons, donnés par qui et où, entre autre.

A l'initiative du FIR - Forum Interparlementaire Romand, les députés romands de niveau cantonal étaient invités à débattre, après avoir entendu des acteurs clé du domaine, sur le nouveau système de financement des hôpitaux. Sous la houlette d'un modérateur, **M. Yelmarc Roulet**, du journal « Le Temps », **MM. Michel Thentz**, Ministre jurassien de la Santé, **Charles Kleiber**, Président du Conseil d'administration du Réseau Santé Valais, **Robert-Paul Meier**, Directeur des Etablissements hospitaliers du Nord vaudois, **Jean-Paul Jeanneret**, Chef de la division hospitalière du Canton de Vaud, **Georges Tavernier et Mme Carine Struchen**, du Groupe Mutuel, 3^e assureur de Suisse, ont chacun apporté leurs points de vue, complémentaires, sur la question. Il y a consensus général que cette nouvelle législation fédérale engendre énormément d'incertitudes, soit pour les acteurs de la santé soit pour les patients : les négociations tarifaires ne sont pas terminées pour l'année 2011, elles ne se concluront que devant les tribunaux, et pas avant 2013. De plus, les Cantons ne font qu'assister à ces dernières, alors que leur part du financement hospitalier est de 55% (45% pour les assureurs).

Dans ce qui est devenu un business de 61 milliards de francs par année, comptant pour 11% du PIB suisse (23 milliards de francs pour l'assurance de base, soit 38%, et seulement 3% pour la prévention), le domaine de la santé est appelé à poursuivre sa mue. Le nouveau financement hospitalier va forcer les acteurs, mis sous pression, à repenser leurs coûts par rapport à des tarifs par cas hospitalier. Afin de faire face, les acteurs publics ou parapublics auront principalement à se reposer la question de la médecine hospitalière de proximité et celle de la spécialisation, avec regroupement d'activités. La coopération intercantonale et suprarégionale devra être recherchée pour des économies d'échelle, et la chaîne de la santé optimisée (rôle des hôpitaux universitaires, hôpitaux régionaux, établissements de convalescence, soins à domicile). Les Parlements auront particulièrement à débattre, dans les budgets qu'ils octroieront à leur secteur de la santé, sur la problématique des salaires du personnel hospitalier. Au vu de la pression faite sur les tarifs, la question se posera sur le niveau de salaire du personnel médical, et les prestations qu'il devra fournir 7 jours sur 7, par rapport à la liberté tarifaire et d'horaire dont jouiront par exemple les médecins indépendants.

Conscients des enjeux cantonaux et supracantonaux dans ce domaine de la santé, les députés présents ont conclu qu'ils ne pouvaient que poser des questions à leur gouvernement. De plus, il va s'agir de repenser la médecine, que ce soit dans l'organisation du travail entre médecins et personnel infirmier - ce dernier, extrêmement bien formé, pouvant interagir plus dans les traitements - ou dans le financement de la recherche médicale entre cantons et Confédération. Il va falloir aussi réfléchir aux soins qu'on peut ou doit apporter aux patients, à quelle distance de chez soi, et au rôle de la prévention. En résumé, ce sont tous des grands débats qui attendent les députés, et la population, quant à la médecine que nous voulons.

Présidente Fabienne Freymond Cantone, députée, chemin Prélaz 46A, 1260 Nyon, 079 778 92 28, freymond.cantone@nyon.ch

Trésorier Vassilis Venizelos, député, Jordils 25, 1400 Yverdon-les-Bains, 078 804 14 99, vassilis.venizelos@verts-vd.ch

Vice-présidents

Fribourg André Schönenweid, député, ch. Gr.-Sickingen 6, 1722 Bourguillon, 079 230 60 83, andre.schoenenweid@epfl.ch

Genève Gabriel Barrillier, député, FMB, rue Ernest-Hentsch 7, 1207 Genève, 079 206 41 91, barrillier@gc.ge.ch

Neuchâtel Marianne Guillaume-Gentil-Henry, députée, La Joliette, 2013 Colombier, 032 842 44 07, jagg@smile.ch

Valais Philippe Nantermod, député suppléant, Ravaires 1, 1875 Morgins, 076 584 34 22, philippe@blorange.com

Vaud Christine Chevalley, députée, chemin Plan Manon 14, 1820 Veytaux, 079 216 97 01, chricheva@yahoo.ch

Jura Jean-Yves Gentil, rue du Haut-Fourneau 9, 2800 Delémont, 079 672 06 40, jean-yves.gentil@pssuisse.ch

FIR

Secrétariat Nelly Guichard, députée, 105, Bois de la Chapelle, 1213 Onex, 022 793.18.40, 076 387.18.40, nelly.guichard@bluewin.ch

Pour plus d'informations : *Fabienne Freymond Cantone, Présidente du FIR, députée vaudoise et conseillère municipale à Nyon, 079'778'92'28*

Présidente

Fabienne Freymond Cantone, Présidente FIR, Prélaz 46a, 1260 Nyon, 079'778'92'28, fabcant1@bluewin.ch